



Modalités d'inscription et de prêts

## Modalités d'inscription et de prêts

L'inscription est **gratuite pour tous les Véliziens**, les écoliers, les salariés et les étudiants travaillant dans la commune.

Sur présentation de la carte d'adhérent, il vous sera possible :

- d'emprunter des livres, des revues, des jeux vidéos, des kamishibais, des CD et des DVD pour 3 semaines (6 semaines en été) ;
- de prolonger la durée de prêt des documents et réserver par internet depuis le [catalogue en ligne](#) ;
- d'accéder à la [médiathèque numérique](#) ;
- d'accéder au Labo' Numérique et d'utiliser le matériel informatique, les consoles de jeux vidéo et le wifi.

### Les documents nécessaires pour obtenir sa carte

- Une pièce d'identité
- Le [formulaire d'inscription](#) rempli et signé
- Une pièce justificative pour :

- les adultes n'habitant pas à Vélizy-Villacoublay mais y travaillant (fiche de paie de l'année en cours, attestation datée et signée de l'employeur sur papier à en tête) ;

- les jeunes scolarisés ou étudiants à Vélizy-Villacoublay mais n'y habitant pas (un certificat de scolarité ou un carnet de correspondance ou une carte d'étudiant).

### Inscription d'un mineur

Elle est gratuite si la personne mineure est :

- scolarisée ou étudiante dans la commune
- et/ou habitante de Vélizy-Villacoublay

Les parents doivent remplir et signer le [formulaire d'inscription](#).

Pour valider l'inscription à la médiathèque, la personne mineure doit se déplacer et fournir sa pièce d'identité, ou si elle n'en a pas, venir accompagnée d'un parent (ou tuteur légal) qui aura une pièce d'identité.

### Inscription d'une personne ne remplissant pas les conditions de gratuité

L'inscription est de **23€**, à régler par chèque.

Il faudra fournir les documents suivant :

- une carte d'identité
- le [formulaire d'inscription rempli](#)

### Inscription collectivité

La médiathèque est gratuite pour les écoles, pour les services municipaux de la Ville (crèches, centres de loisirs, centres sociaux, CCAS...) et pour collectivités d'ordre social, éducatif ou culturel.

Pour valider l'inscription, il est nécessaire de :

- remplir et signer le formulaire d'inscription ;
- fournir un justificatif professionnel ;
- une pièce d'identité.

### Modalités de prêts et de réservations

La prolongation de la durée de prêt des documents empruntés et la réservation de ceux-ci est possible :

- par téléphone au 01 34 58 12 19 du mardi au samedi de 9h à 18h ;
- par internet, 24h/24 directement depuis [le catalogue en ligne](#).

[Plus d'informations sur le prêt et la réservation ici](#)

### Le guide du lecteur

Pour plus d'informations sur les modalités d'inscription et de prêts de la médiathèque, vous pouvez consulter le guide du lecteur [disponible ici](#).

## **En savoir plus**

---

[Médiathèque Numérique](#)

[Catalogue en ligne de la médiathèque](#)